



Le Maire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**du lundi 21 mars 2016 à 15h00
en la salle des Conseils du Centre administratif**

- - -

ORDRE DU JOUR

Affaires Générales

1	Passation d'avenants et attribution de marchés.
2	Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services.
3	Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'administration de la SERS.
4	Avis sur les emplois Ville.
5	Désignation d'un membre du conseil municipal pour figurer sur la liste en vue de la composition du conseil de discipline de recours.
6	Vente de matériels réformés.
7	Mise en accessibilité des ERP publics (Etablissements Recevant du Public) de la Ville de Strasbourg (Agenda d'accessibilité programmée).
8	Affaires culturelles : attribution de subventions aux établissements culturels et aux associations.
9	Affaires culturelles : avis de la Ville quant à la vente de biens paroissiaux et consistoriaux

Urbanisme, Aménagement, Logement, Transports

10	Protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
11	Plan patrimoine Ville : vente d'une maison sise 14 rue Clovis à Strasbourg - Montagne Verte.

12	Secteur Deux-Rives : Clinique RHENA - Avenant au bail à construction et mise en place d'une convention d'occupation précaire (Avis du Conseil municipal - Art. L 5211-57 du CGCT).
13	Ilot Bois - Prolongation des protocoles d'accord concernant la vente des lots 1, 2 et 3.
14	Revente suite à préemption d'un terrain nu situé 9 rue du Chanoine Straub à Strasbourg/Neudorf (Avis du Conseil municipal - article L5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales).
15	Vente par la Ville et l'Eurométropole d'un ensemble immobilier sis 18-20 avenue du Rhin à Strasbourg à la SAS Gestion & Stratégies pour la mise en oeuvre d'un projet de bureaux.
16	Projets de transactions immobilières de l'Eurométropole de Strasbourg sur le territoire de la ville de Strasbourg (avis du Conseil municipal - Art L 5211-57 du CGCT).
17	Revente suite à préemption de l'immeuble sis 41, route d'Altenheim au Neuhoef (Avis du Conseil municipal - article L5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales).
18	ANRU CRONENBOURG (restructuration du secteur Einstein - Haldembourg) : Avis préalable (article L5211-57 du Code des Collectivités Territoriales) - Acquisitions amiables par l'Eurométropole de Strasbourg de lots de copropriété au rez-de-chaussée de l'immeuble 5-7-9 rue Albert Einstein et 4 Place de Haldembourg ; - Indemnisation des locataires commerciaux évincés dans le périmètre de l'expropriation (4 Place de Haldembourg) ; - Engagement de la fixation judiciaire des indemnités pour les propriétaires opposés à la vente.
19	Mainlevée de charges inscrites au profit de la ville de Strasbourg, à la charge de l'immeuble sis 3 rue Saglio à Strasbourg (Meinau).
20	Conventions de partenariat avec l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) du Centre VAL DE LOIRE et l'INSA de Strasbourg pour l'accompagnement technique du développement du tissu naturel urbain strasbourgeois.
21	Adoption du plan « Strasbourg Grandeur Nature ».
22	Avis relatif au déclassement du domaine public de voirie de deux emprises situées à l'angle de l'avenue Racine et de la rue Albert Calmette à Strasbourg Hautepierre (avis du Conseil Municipal - art. L. 5211-57 du CGCT).
23	Déconstruction d'immeubles municipaux à Strasbourg.

Economie Attractivité et Rayonnement

24	Attribution de subventions commerce et artisanat
25	Ferme en Ville 2016.
26	Protocole d'accord relatif à l'indemnisation des agriculteurs impactés par les projets urbains.
27	Soutien à l'économie sociale et solidaire.
28	Attribution d'une subvention au titre des relations européennes et internationales.
29	Attribution de bourses municipales d'études supérieures dans le cadre des jumelages.
30	Attribution de subventions à divers organisateurs de manifestations à Strasbourg.

Solidarité Education Enfance

31	Convention d'objectifs avec l'Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées (ABRAPA) dans le cadre de la politique en faveur des retraités et personnes âgées - Année 2016-2019.
32	Convention entre la Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Etat relative au comité de pilotage inter financeurs des centres sociaux, socioculturels et des espaces de vie sociale strasbourgeois pour la période 2016 - 2020.
33	Attribution de subventions aux associations socioculturelles.
34	Financement des postes d'animateurs jeunes au bénéfice des centres socioculturels.
35	Attribution de subventions au titre de la prévention.
36	Modifications de la sectorisation des écoles pour la rentrée scolaire 2016.
37	Aménagement du terrain - rue de la Villette à Strasbourg.
38	Travaux de rénovation, mise aux normes et en accessibilité dans les équipements mis à disposition des centres socioculturels et associations socioculturelles et d'éducation populaire

Culture et Sport

39	Subvention Ville d'Art et d'Histoire 2016 en recettes.
40	Attribution de subventions à des associations culturelles.
41	Convention de partenariat de l'association « BECOZE » avec la Boutique Culture.
42	Marché de maintenance technique du Musée d'Art Moderne et Contemporain.
43	Evolution de la politique sportive par un partenariat renouvelé avec les associations.

Interpellations

44	Interpellation de Monsieur Jean-Philippe MAURER au sujet du régime local d'assurance-maladie
45	Interpellation de Monsieur Jean-Emmanuel ROBERT: "Une politique du stationnement lucrative pour les finances de la Ville ?"

